



## ARRETE

### DELEGATION DE FONCTION A MONSIEUR LUC MAUVARIN, CONSEILLER MUNICIPAL

#### Energies Réseau de chaleur

N°AR01\_2022\_0442

Le Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-18 ;

Vu le procès-verbal de l'élection municipale du 28 juin 2020 constatant l'élection de Monsieur Luc MAUVARIN, en qualité de conseiller municipal ;

Considérant que pour assurer dans de bonnes conditions la continuité du service public ainsi que le respect des délais impartis par les lois et règlements pour la signature d'actes et de documents, il y a lieu de prévoir une délégation de fonction et de signature à Monsieur Luc MAUVARIN ;

## ARRETE

**Article 1 :** Délégation de fonction est donnée à Monsieur Luc MAUVARIN, conseiller municipal, à l'effet d'assister le Maire dans ses fonctions d'exécutif de la Commune dans les domaines suivants :

- Energies ;
- Réseau de chaleur urbain.

**Article 2 :** A l'effet de l'exercice de la délégation accordée à Monsieur Luc MAUVARIN, conseiller municipal, il est donné délégation de signature à ce dernier pour les actes et documents énoncés ci-après :

- les correspondances courantes aux partenaires, aux prestataires et aux administrés relevant des domaines délégués ;
- les notifications aux tiers d'actes administratifs relevant des domaines délégués ;
- les bons de commande pour l'engagement des dépenses intervenant dans les domaines objets de la présente délégation.

**Article 3 :** Le présent arrêté est transmis à la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Il est publié sur le site Internet de la Commune.

Par ailleurs, notification de cet arrêté est faite à Monsieur Luc MAUVARIN

**Article 4 :** Madame la Directrice territoriale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5 :** Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à Chaville, le 25 novembre 2022



Signé électroniquement par :  
Jean-Jacques GUILLET  
Date de signature : 30/11/2022  
Qualité : Mr LE MAIRE  
(Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville

Publication le : 30 NOV. 2022

Notifié le : 30 NOV. 2022